

N.145

Mars-Avril
2021



vu à Saint Jean



l'info



le dossier

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



Faire vivre l'éducation citoyenne





3 Vu à Saint Jean

5 L'info
Éducation
Des travaux dans la ville
De nouveaux commerces
Histoire et patrimoine
Rencontre avec les Petites Soeurs Dominicaines
Rencontre avec les médiateurs de proximité
Orléans Métropole
En direct du conseil municipal

12 Dossier
Faire vivre l'éducation citoyenne

15 Sport
Le ticket Sports

16 L'agenda
Exposition : La guerre de 1870 à Ormes, Ingré et Saint Jean de la Ruelle

Directeur de la publication : **Christophe Chaillou**
Rédaction et coordination : **Sarah Marcetteau- Juliette Mascle - Bertrand Caillard**
Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**
Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**
Réalisation : **Pascal Corbin - Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle**
Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89
Distribution : **Domicile services** : 02 38 70 50 09
Dépôt légal à parution : **ISSN 1257/2500**
Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47
Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : **communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr**
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

 Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,
Mes chers concitoyens,

Voilà maintenant plus d'un an que la crise sanitaire a bouleversé notre quotidien.

Je mesure la lassitude et la fatigue que beaucoup d'entre vous éprouvent face à cette situation qui dure depuis des mois et le poids consentis individuellement et collectivement pour aspirer à retrouver le chemin d'une vie normale.

Face à la situation sanitaire qui se dégrade de nouveau dans notre pays, le Président de la République et le Gouvernement ont annoncé de nouvelles mesures visant à freiner les contaminations et soulager la tension hospitalière qui se généralise sur l'ensemble du territoire. Dans cette période particulièrement difficile, je veux dire toute la reconnaissance et le soutien du Conseil Municipal pour celles et ceux qui sont depuis maintenant plus d'un an en soutien des malades et des plus vulnérables.

Parmi les mesures énoncées, il a notamment été décidé de fermer pour trois semaines les crèches, les écoles, les collèges et les lycées ainsi que l'ensemble des commerces dits « non essentiels ». Je pense aux nombreux parents qui ont dû s'organiser pour trouver des solutions de gardes alternatives et j'ai une pensée toute particulière pour les commerçants et professionnels concernés. Je veux vous dire toute l'attention de la Municipalité portée à chaque situation difficile.

Plus que jamais, avec les services municipaux, nous continuerons d'être à vos côtés et d'agir avec responsabilité au service de chacune et chacun d'entre vous.

Dans la période particulièrement grave que nous vivons, j'en appelle également à la responsabilité et au civisme de chacune et chacun d'entre nous pour respecter fermement les consignes transmises par le Gouvernement.

Nous devons faire face à cette situation avec responsabilité : limiter nos contacts, respecter les mesures barrières et le port du masque. Ces mesures sont contraignantes mais il n'y a que comme cela que nous pourrions endiguer cette pandémie et retrouver le plus vite possible la vie normale à laquelle nous aspirons tous. Notre engagement doit avoir pour seul objectif de vous protéger, de nous protéger.

Comme tous, j'attends de l'État qu'il engage une accélération de la vaccination pour sortir au plus vite de cette crise qui n'en finit plus. En lien avec les services de l'Etat, nous sommes pleinement mobilisés pour relever ce défi.

Dans cette nouvelle – et je l'espère dernière – période difficile, restons unis et solidaires.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien fidèlement à vous.
Votre Maire,

Christophe Chaillou



PROJET AWALÉ DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

L'awalé est un jeu traditionnel africain qui permet d'aborder de manière ludique l'enseignement des mathématiques. Dans les écoles élémentaires Paul-Doumer, Paul-Bert et François-Mitterrand, un projet awalé a été mis en place avec l'association AESCO (Aide à l'Équipement Scolaire et Culturel d'Orléans) dans le but de préparer les écoliers à la Semaine des mathématiques, qui se déroulait du 15 au 21 mars 2021.

EXPOSITION « REGARD(S) EN COULISSE »

L'inauguration de l'exposition itinérante « Regard(s) en coulisse » du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement s'est tenue le samedi 13 mars à la médiathèque Anna-Marly. La municipalité y était accompagnée de William Chancerelle, adjoint au maire d'Orléans en charge de la culture, du tourisme et de l'événementiel, Hélène Lorme conseillère départementale, Laure Danilo conservatrice et Jérémie Barlier médiateur culturel du MOBE et les responsables des Maisons pour tous de Saint Jean de la Ruelle.



LA VILLE SOUTIEN SES ÉTUDIANTS



Face à la crise sanitaire qui impacte fortement les étudiants, la municipalité de Saint Jean de la Ruelle avait décidé lors du Conseil Municipal du 18 décembre dernier d'apporter son soutien à l'ensemble des étudiants stéouruellans et leur famille en votant l'attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de 100 € sans condition de ressources. Ce dispositif mis en place du 4 janvier au 28 février a permis à **358 étudiants** de bénéficier de cette aide exceptionnelle.

La municipalité de Saint Jean de la Ruelle, est l'une des premières villes en France et la première de la Métropole d'Orléans à avoir proposé ce dispositif. Le journal du 13h de TF1 en a d'ailleurs fait mention lors de son édition du 21 janvier dernier. Au total, la ville a accordé un montant de 35 500 € pour cette aide exceptionnelle.



DES JEUX ÉDUCATIFS DESTINÉS À L'ATELIER DES PARENTS

La Préfecture du Loiret, représentée par le Secrétaire Général Christophe Carol, a remis jeudi 16 février des jeux de société à 7 familles stéoruellanes participant à « l'Atelier des parents », en présence de deux adjoints de la ville, Marceau Villaret et Nathalie Hameau. Ce dispositif mis en place par la Maison pour tous Rol-Tanguy sur le quartier des Trois-Fontaines et mené dans le cadre du programme de réussite éducative, vise à accompagner

chaque semaine les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. L'objectif est de permettre aux parents d'accompagner l'apprentissage de leurs enfants à travers des activités ludiques. C'est par le biais de méthode active et par le jeu que ces accompagnements construisent et révèlent la place importante du parent dans la construction identitaire et sociale de l'enfant.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS

C'est en comité restreint que Christophe Chaillou, Conseiller Départemental - Maire de Saint Jean de la Ruelle et les membres du bureau de la FNACA étaient réunis vendredi 19 mars pour la cérémonie organisée dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. À cette occasion, Robert Dupland a reçu une médaille pour ses services rendus à la FNACA.

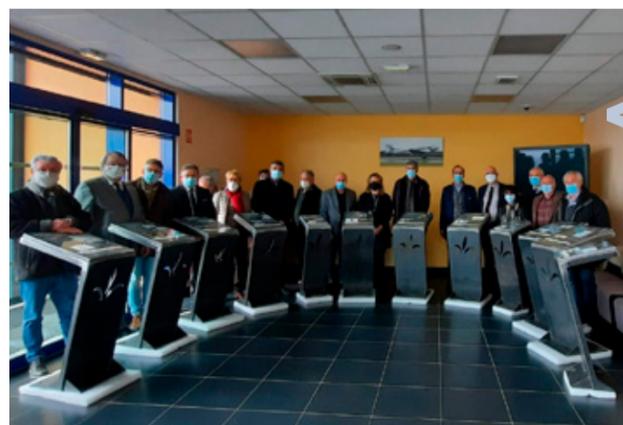


CLEANWALK À SAINT JEAN DE LA RUELLE

Le collectif citoyen Orléans zéro plastique organisait une Cleanwalk à Saint Jean de la Ruelle dimanche 10 janvier. Le Maire s'est joint à cette marche et a salué l'initiative. 700 litres de déchets ont été ramassés en une matinée. Une seconde cleanwalk a été organisée le samedi 20 mars dans le quartier des Salmoneries en présence des élus du Conseil Municipal.

COMMÉMORATION DE LA GUERRE DE 1870

Le vendredi 22 janvier, la ville représentée par Antoinette Parayre, conseillère municipale déléguée en charge de la mémoire et du monde combattant, s'est vu remettre par le Conseil Départemental un lutrin de commémoration de « la guerre oubliée » de 1870 à l'aéroport du Loiret. Celui de Saint Jean de la Ruelle honore le soldat Louis Rossat, jeune chasseur alsacien mort au combat le 11 octobre 1870, sous les balles des soldats prussiens, dans le secteur des Groues. Il est installé à côté du monument du Petit-Chasseur. Lors du Conseil municipal du 26 mars, la ville de Saint Jean de la Ruelle, sur proposition du Souvenir Français, a fait le choix de dénommer l'allée menant à ce monument « Allée du Souvenir Français ».



Un nouveau collège à Saint Jean de la Ruelle

Sur la base de la proposition de la ville de Saint Jean de la Ruelle, l'Assemblée Départementale du Loiret a acté à l'unanimité la construction d'un nouveau collège, destiné à remplacer le collège André-Malraux et à accueillir les enfants des quartiers sud de la commune.



Dans cette perspective, le 25 janvier dernier, Christophe Chaillou et Hélène Lorme, conseillers départementaux, ont accueilli le Président du Conseil départemental Marc Gaudet, les vice-présidents Gérard Malbo et Alain Touchard, en présence de Nathalie Hameau et Pascal Laval, adjoints au maire de Saint Jean de la Ruelle, sur le site du « Mistigri » afin d'étudier ensemble la faisabilité de la construction.

Garantir un accès à l'éducation de qualité

Construit en 1977, le collège André Malraux de Saint Jean de la Ruelle comptait à la rentrée scolaire 367 élèves, dont 49 en classe SEGPA. Des effectifs appelés à croître dans les prochaines années. Malgré une rénovation en 2014 de la salle des enseignants et des sanitaires, la construction d'un nouveau collège était incontournable pour accueillir dans des conditions éducatives optimales les élèves et la communauté éducative. La ville de Saint Jean de la Ruelle demande depuis plusieurs années au Département de s'engager dans ce sens.

Un collège urbain et innovant

Pour se faire, la Municipalité a proposé au Département de reconstruire le collège sur le terrain du « Mistigri » pour construire un collège urbain desservi par le tram. Le terrain se situe dans un environnement appelé à évoluer fortement dans les années à venir. Le calendrier de mise en œuvre du projet de reconstruction et la date de livraison du nouveau collège seront précisés dans les prochains mois.

Toutes les classes élémentaires de la ville bientôt dotées d'un vidéo projecteur interactif (VPI)



La commune de Saint Jean de la Ruelle, soucieuse de moderniser ses équipements scolaires et leurs outils pédagogiques, finalisera cette année et pour la rentrée scolaire 2021, l'équipement en vidéo-projecteurs interactifs des 73 classes des écoles élémentaires de la ville. Les dernières installations sont prévues pour les vacances de Pâques et d'été.

Le VPI : un outil qui répond aux besoins pédagogiques et facilite l'accès au numérique

De nombreux enseignants ont intégré à l'organisation de leur classe l'utilisation quotidienne des vidéos projecteurs interactifs. Les pratiques observées au sein des classes révèlent de nombreux atouts qui répondent à des besoins fondamentaux de l'école et des élèves.

Le calendrier des prochaines installations :

L'école élémentaire Jean-Moulin, soit 12 classes, est totalement équipée en VPI depuis les vacances d'hiver.

L'école élémentaire Jules-Lenormand, soit 15 classes, sera totalement équipée en VPI après les vacances de printemps.

Les écoles élémentaires qui seront équipées complètement en VPI à la rentrée :

École élémentaire François-Mitterrand soit 4 classes

École élémentaire Paul-Doumer soit 7 classes

École élémentaire Paul-Bert soit 7 classes

École élémentaire Louis-Aragon soit 4 classes

En 2020, la ville a inscrit 200 000 € à son budget pour réaliser des travaux d'installation VPI qui s'effectueront en 2021. Elle a investi la même somme cette année pour finaliser l'ensemble des équipements. En tout, 400 000 € ont été investis pour équiper l'ensemble des classes.



Aménagement de la rue Gambetta

Les travaux de la 3^e phase d'aménagement de la rue Gambetta, entre la rue Madeleine et la rue du Clos du Renard, ont débuté au mois de janvier et s'étendront jusqu'à la fin du mois de mai. Ils comprennent : les fouilles des parties privatives, le décaissage et la dépose des bordures, l'ouverture des tranchées, la pose des fourreaux et des chambres et le remblaiement des tranchées. La fin des travaux est prévue pour le début du mois de juin 2021. Le coût total de ces travaux, menés par Orléans Métropole, s'élève à 1 100 000 € dont 452 000 € pour la ville de Saint Jean de la Ruelle.

La ville poursuit le raccordement de ses bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse SODC



Après le complexe sportif Maurice-Millet, le groupe scolaire Louis-Aragon et le centre aquatique des Corbolottes, c'est le **groupe scolaire Jean-Moulin, la Maison de la Musique et de la Danse et la Maison pour tous Nord** qui ont été raccordés au réseau de chaleur durant les vacances d'hiver. Il s'agit des derniers bâtiments de la première phase de raccordement. Prochaine étape : le raccordement de la salle des fêtes qui interviendra.

Des travaux rue de la Roche et chemin de Halage

Début février, dans le cadre de la poursuite des travaux de remise aux normes du réseau d'assainissement de la ville, Orléans Métropole a entrepris la construction d'un réseau gravitaire rue de la Roche et chemin de Halage, sur les communes de Saint Jean de la Ruelle et la Chapelle Saint Mesmin. Les travaux sont désormais achevés.



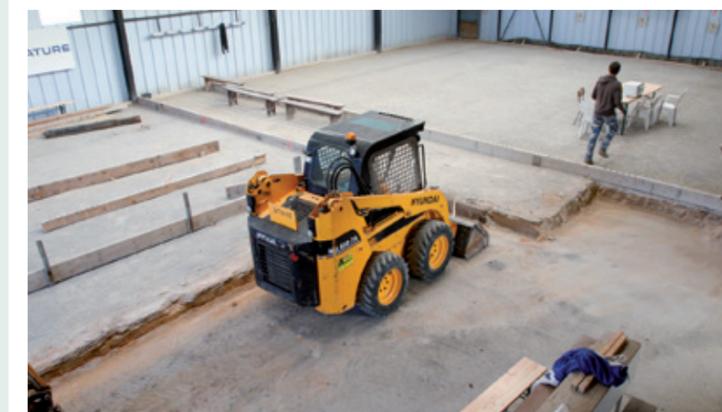
Le caniveau central rue du Pont de Tours est rénové



La rénovation du caniveau central, rue du Pont de Tours, a été entreprise par Orléans Métropole mi février car les pavés du caniveau se déchaussaient et devenaient dangereux. Les travaux sont désormais achevés, après deux semaines de travail. Le coût de la rénovation s'élève à 45 000 €.

Les travaux du boulodrome ont commencé

Les travaux d'agrandissement et de mise aux normes d'accessibilité du boulodrome ont débuté fin février et se poursuivront jusqu'au mois de juillet. Il s'agit de travaux d'adaptation intérieurs de février à mai, puis maçonnerie et pose du bâtiment modulaire d'extension entre mai et juillet. **L'objectif est à la fois de rendre le site totalement accessible (pistes, club house, bureaux et sanitaires), mais aussi de pouvoir accueillir des compétitions dans des conditions optimales.** Le coût global de l'opération s'élève à 150 000 €.



Les travaux de la salle des fêtes se poursuivent

Les travaux d'équipement et des revêtements intérieurs de la salle des fêtes suivent leur cours. La pose du carrelage et la mise en peinture des murs ont été réalisées. L'équipement de la salle ainsi que l'aménagement des extérieurs se dérouleront au printemps 2021. La livraison est prévue pour l'été.



TRAVAUX À VENIR

- Les travaux de désamiantage du local d'accueil du camping Gaston-Marchand ont débuté au mois de février. S'en suivront les aménagements intérieurs aux mois d'avril et de mai afin de préparer la réouverture du camping pour la saison estivale 2021. Le coût global de l'opération s'élève à 38 000 €.
- Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, des travaux de voirie sont prévus rue Bernard-Million et sur l'ensemble de la rue Charles de Gaulle. Les travaux devraient débuter au mois de mai.



Boulangerie Carré blanc

De nouveaux propriétaires, Monsieur et Madame AHARMOUCH, ont repris la boulangerie « Carré Blanc » située au Centre Commercial Gambetta. Venez découvrir leurs pâtisseries orientales et d'excellents produits locaux (confitures, jus de fruits).

+ d'infos

126 rue du petit chasseur

☎ 09 50 17 72 78

Ouvert du lundi au dimanche de 6h30 à 18h

A.P Menuiseries

Sous la responsabilité de Monsieur PRUVOST, l'entreprise de menuiserie s'est installée avenue Georges Clemenceau et propose du matériel pour l'habitat intérieur et extérieur.

+ d'infos

25 avenue George Clemenceau

☎ 02 38 77 29 85

✉ apmenuiseries@orange.fr



Mamie miam-miam

Mamie miam miam a ouvert ses portes dans la galerie marchande d'Auchan, au centre commercial des 3 Fontaines. Vous y retrouverez gaufres salées et sucrées, salades, poke bowls... un service de livraison est proposé aux entreprises entre 11h et 15h ainsi qu'un service de Cake Design pour toutes occasions.

+ d'infos

Centre Commercial Auchan - Avenue Pierre Mendès France

☎ 02 38 84 49 50 ✉ contact@mamiemiammiam.fr

Ouvert du lundi au samedi de 11h à 18h (susceptible d'évoluer)



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Recherche d'archives GHILIIS

Le Groupe d'histoire locale (GHILIIS) est à la recherche d'archives pour sa prochaine exposition « Les mariages à Ingré et Saint Jean de la Ruelle avant 1960 » dont la date sera communiquée prochainement. Vous pouvez transmettre vos documents à Laurent Bergerard au 02 38 75 44 70 ou par e-mail : laurent.bergerard@orange.fr



Exposition : 50 ans de la Petite Espère

Le domaine de la Petite Espère fêtera ses 50 ans d'existence en 2022. L'association syndicale du Domaine de la Petite Espère est à la recherche de photos, témoignages et/ou documents afin de préparer une exposition sur l'évolution du quartier. Vous pouvez transmettre vos documents par e-mail à : espere45@sfr.fr ou en vous rendant au 12 bis, place Drouot les samedis matin, entre 10h et 12h.

RENCONTRES

Saint Jean de la Ruelle recrute trois médiateurs de proximité pour favoriser le dialogue avec ses habitants

À Saint Jean de la Ruelle, 3 nouveaux agents de médiation ont été recrutés au début de l'année afin de renforcer l'équipe déjà présente. Au total, 5 médiateurs assurent du mercredi au dimanche, une présence dans les quartiers de la ville en lien les institutions et les acteurs des quartiers dans l'objectif de favoriser le contact avec les habitants.

Une présence régulière dans les quartiers Nord et Sud de la commune

Aujourd'hui, l'essentiel du travail de médiation s'effectue dans l'espace public. Les médiateurs de proximité (correspondants de nuit) ont pour mission d'assurer une prévention éducative, de veiller à la tranquillité publique, de favoriser le lien social et d'être à l'écoute de tous les habitants et partenaires (Police municipale, bailleurs, services municipaux, secteur associatif, etc.). Depuis le début de l'année, ils sont désormais aussi présents sur le quartier des 3 Fontaines, et également dans le Quartier des Chaises.

Être au plus près des habitants

Leur mission principale est d'aller à la rencontre du public pour instaurer un dialogue et établir des échanges : L'objectif ? Répondre aux attentes et aux besoins des habitants pour co-construire avec eux des solutions répondant à leurs difficultés. Avec toujours et pour seule méthode, le dialogue.



La Congrégation des Petites Sœurs Dominicaines a quitté Saint Jean de la Ruelle

En novembre 2020, les Petites Sœurs Dominicaines ont quitté le Clos Neuf qui accueille désormais un cabinet d'infirmières. Rencontre avec Sœurs Irène et Michèle, les deux dernières soeurs présentes à Saint Jean de la Ruelle et témoins de la vie menée par la Congrégation au Cèdre, puis au Clos Neuf.

La Congrégation des Petites Sœurs Dominicaines est née à Beaune en 1879. Rapidement, elle grandit et quelques sœurs partent s'installer à Orléans. Leur histoire à Saint Jean de la Ruelle commence en 1919 avec l'achat du « Cèdre », rue Charles-Beauhaire, où se tient le noviciat, période d'initiation et de formation à la vie religieuse des sœurs. Ce grand logis permet aux sœurs de se rassembler au même endroit et de disposer d'un jardin spacieux où elles peuvent cultiver leurs fruits et légumes pour leur propre consommation mais également pour les partager avec les Stéoruellans. Ce jardin prenait place sur l'actuel parc des Dominicaines. En 1969, les Petites Sœurs Dominicaines déménagent au Clos-Neuf.

La solidarité au cœur de leurs actions

Le leitmotiv de cette communauté a toujours été de combattre la misère et de venir en aide aux plus démunis. Petit à petit, les sœurs sont donc entrées dans diverses associations comme L'Espoir, qui soutient les familles de détenus, le Secours Catholique ou encore la Maison Saint-Euverte, qui accueille des femmes seules en difficulté. Elles sont également devenues des professionnelles de santé comme infirmières à domicile et des travailleuses familiales, toujours dans l'objectif d'apporter des soins et de venir en aide à ceux qui en avaient le besoin. Habitues aux conditions de vie simples et modestes, elles ont toujours apporté leur soutien à quiconque en ressentait le besoin. L'image de partage, de solidarité, que véhicu-



laient les sœurs à leurs pairs, prend tout son sens aujourd'hui avec le Secours Populaire installé sur l'ancien jardin de leur couvent ou avec la présence d'infirmières au Clos-Neuf depuis leur départ. Depuis 2018, Sœur Irène, infirmière, et sœur Michèle, travailleuse familiale, étaient les dernières sœurs présentes à Saint Jean de la Ruelle. Arrivées à Saint Jean de la Ruelle au début des années 1960, elles ont connu le Cèdre, le Clos-Neuf, la vie et les actions solidaires menées par leur Congrégation dans la ville. Les deux dernières sœurs de Saint Jean de la Ruelle sont parties rejoindre d'autres sœurs, afin de poursuivre leur vie en communauté. Sœur Michèle est partie pour Marseille et Sœur Irène a rejoint une résidence pour personnes âgées autonomes au Havre où vivent d'autres sœurs. La générosité, la simplicité, le partage et la solidarité qui ont rythmé leurs vies aura marqué l'histoire de Saint Jean de la Ruelle.

Cher concitoyen,
chère concitoyenne,

Nous espérons que dans ce contexte de crise sanitaire vous vous portez bien ainsi que vos proches. Sachez que nous restons disponibles pour vous accompagner au quotidien.

A notre grand regret, nous constatons que la municipalité refuse, obstinément, d'associer les élus que nous sommes à toutes actions solidaires au sein de la commune, malgré toutes nos propositions. Nous pensions que la solidarité n'avait pas d'étiquette politique mais finalement à Saint Jean de la Ruelle c'est tout le contraire. L'objectif est de nous écarter et nous rendre moins visibles aux yeux des Stéoruellans. Où est la démocratie ? Pour nous, l'intérêt général prime avant tout et nous resterons toujours mobilisés à votre service. En effet, dès le 28 décembre dernier nous avons communiqué via les réseaux sociaux sur l'aide de 100 € au profit des étudiants stéoruellans que nous avons voté lors du Conseil Municipal de décembre, pour toucher un très grand nombre d'étudiants afin que cela ne reste pas juste un effet d'annonce ! Par ailleurs, nous sommes attachés à l'inclusion des enfants en situation d'handicap, nous tenons à marquer de nouveau notre soutien entier aux familles concernées et demandons que les moyens soient mobilisés. De même pour les personnes âgées pour lesquels il ne se passe plus grand chose, l'isolement ne doit pas être une fatalité et une attention particulière doit être apportée à tout niveau (repas, solidarité...). Enfin, le manque d'information sur les travaux prévus sur la ville est sidérant !

A votre écoute..

abvsteoruellan@gmail.com

DAHOU Kadéjat
PAROU Leila
DUPRE Alexandre
HUYGUES DES ETAGES Claude

l'info



Orléans Métropole collecte vos déchets verts

Orléans Métropole propose gratuitement la collecte des déchets verts aux habitants, des villes de la Métropole, âgés de plus de 75 ans. Les personnes à mobilité réduite peuvent également bénéficier de ce service.

Pour s'inscrire, se munir :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service
- d'une carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement en cours de validité.

3 modes d'inscription :

- via le formulaire en ligne sur ville-saintjeandelaruelle.fr
- par téléphone : auprès la mairie de Saint Jean de la Ruelle au 02 38 79 33 00
- en se déplaçant, dans les lieux d'inscription de la commune :

► **Accueil mairie** : 71, rue Charles-Beauhaire

► **Accueil CCAS** : 115, rue du Petit-Chasseur

► **Accueil Maison pour tous Sud espace Rol-Tanguy** : 4, chemin de Chaingy

► **Accueil de la direction de l'aménagement** : 77, rue Croix-Baudu.

À partir de début avril et jusqu'au 30 novembre 2021, Orléans Métropole collectera, une fois par quinzaine, vos végétaux déposés en sacs devant votre domicile. Il sera possible de déposer devant son domicile les sacs fournis par Orléans Métropole contenant 300 litres de végétaux (tontes, feuilles mortes...) et deux fagots de branchage d'une longueur maximum d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

Renseignements Mairie de Saint Jean de la Ruelle : 02 38 79 33 00
Service Infos Qualité Déchets : 02 38 56 90 00
Direction de la Gestion des Déchets : 02 38 56 97 58



Le tri se simplifie

Depuis le 1^{er} février, 100% des emballages et des papiers se trient ! Grâce à la modernisation du centre de tri des collectes sélectives, à Saran, Orléans Métropole simplifie le geste de tri en autorisant le dépôt, dans le bac jaune de tous les emballages et papiers. Idem pour des emballages en métal qui en étaient jusqu'à présent exclus. Seuls les emballages en verre doivent être déposés dans la colonne dédiée, dans votre quartier. Si vous constatez que votre bac est trop petit, il est possible d'en demander un plus grand et gratuitement en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site d'Orléans Métropole.

Renseignements et conseils au 02 38 56 90 00
et sur triermondechet.orleans-metropole.fr

l'info

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2021

Le conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle, qui s'est réuni le vendredi 26 mars 2021, a notamment adopté de nouvelles mesures pour garantir la tranquillité publique de ses habitants et favoriser l'accès aux services publics et à la culture sur son territoire.

>>> LA VILLE VA ÉTENDRE SON DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION ET ÉQUIPER SES DIX POLICIERS MUNICIPAUX EN CAMÉRAS PIÉTON

Ainsi que l'équipe municipale s'y était engagée devant les stéoruellans en mars 2020, la ville souhaite développer la vidéo-protection dans les zones pavillonnaires des différents quartiers de la commune.

L'extension et l'installation de caméras de vidéo protection, adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal, interviendront sur plusieurs années dans le cadre d'une enveloppe annuelle de 100 000 €.

Cette année, s'agissant de la première phase, 7 caméras de vidéo-protection seront installées sur les secteurs de la Petite Espère, la Roche aux Fées et de la Vaudière.

En parallèle, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite également équiper l'ensemble de ses policiers municipaux en caméras piétons afin de les munir d'un outil permettant d'apaiser les relations avec les habitants. 10 caméras piétons seront ainsi acquises par la Municipalité afin d'appareiller l'ensemble des policiers municipaux de Saint Jean de la Ruelle dans les prochaines semaines.

>>> LA 1^{ÈRE} FRANCE SERVICES DE LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS OUVRE SES PORTES À SAINT JEAN DE LA RUELLE

Sur le site de l'actuelle Agence Postale dans le quartier des Chaises et en partenariat avec l'État, la ville de Saint Jean de la Ruelle prépare l'ouverture de l'agence France Services. Une première sur le territoire de la Métropole d'Orléans ! Cet établissement permettra également à chaque citoyen, quel que soit son lieu d'habitation, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des agents formés, pour effectuer ses démarches d'accès aux droits. Son ouverture interviendra dans le courant du mois d'avril, une fois la labellisation effective.

Horaires d'ouverture de la France Service :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h

>>> LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS COLLECTIFS DU QUARTIER DES CHAISES DÉBUTERONT À L'ÉTÉ 2021

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier des Chaises, la phase de relogement des locataires concernés par la démolition, menée par Valloire Habitat en lien avec l'association des locataires, est aujourd'hui achevée. Le raccordement des immeubles collectifs à la chaufferie biomasse s'est achevé à la fin du mois de mars. Le Conseil Municipal a ainsi adopté à l'unanimité l'autorisation du projet de démolition des immeubles situés au 2 et 4, rue des Émeraudes et la réhabilitation des immeubles collectifs situés au 1, 3 et 6, rue des Émeraudes et 51, rue des Agates. Ce sont



126 logements qui seront démolis et 281 logements qui feront l'objet d'une requalification architecturale et d'une rénovation énergétique globale visant ainsi à améliorer le confort et la qualité d'usage des habitants. Les travaux de démolition, menés par Valloire Habitat, seront lancés à partir de l'été 2021.

>>> LA VILLE SIGNE UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT AFIN DE FAVORISER L'ACCÈS À LA LECTURE ET À LA CULTURE POUR SES HABITANTS

Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville de Saint Jean de la Ruelle ont établi une « Convention Territoriale Lecture », pour une durée de trois ans, dans le but de développer l'accès à la culture et à la lecture en faveur des publics dits « fragiles ».

Deux objectifs principaux sont retenus :

- Diversifier l'offre culturelle en direction des jeunes à travers l'expérimentation de nouvelles formes d'accès à la lecture et à la culture ;
- Développer l'offre culturelle et son accessibilité en direction des publics éloignés ;

>>> UNE NOUVELLE CHARTE SPORTIVE POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS LA PRATIQUE SPORTIVE

Dans le cadre de sa politique de soutien et de développement des activités physiques et sportives et soucieuse d'offrir aux associations concernées une lecture transparente de sa politique sportive, la ville de Saint Jean de la Ruelle a souhaité actualiser sa charte sportive, mise en place en 1997 et mise à jour respectivement en 2007 puis 2015. Elle énonce de façon concrète, les valeurs auxquelles la commune est attachée et les conditions qui régissent les relations entre la ville et les associations sportives. Ces nouvelles modifications soulignent notamment l'importance des principes de laïcité et d'égalité Femmes/Hommes dans la pratique sportive.

HOMMAGE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès

de Jean-Pierre Le Coquen, survenu le 27 mars à l'âge de 77 ans. Élu conseiller municipal de Saint Jean de la Ruelle en 1983, puis réélu en 1989 et 1995, il avait exercé avec conviction ses fonctions durant trois mandats.

Le Maire et les membres du Conseil Municipal saluent son engagement et sa mémoire, et témoignent à sa famille ses pensées les plus amicales.

Un hommage lui sera rendu lors de la prochaine séance du conseil municipal.



Faire vivre l'éducation citoyenne



Malgré l'impact de la crise sanitaire qui dure depuis maintenant un an, la Municipalité, en lien avec les acteurs culturels et associatifs de la commune, a engagé de nombreuses réflexions et actions pour favoriser et développer la citoyenneté sur son territoire.

Médiathèque, bibliothèques, Maisons pour tous, Conservatoire... Les équipes sont mobilisées au quotidien pour mettre en oeuvre les objectifs fixés pour le mandat afin de faire de Saint Jean de la Ruelle une ville citoyenne qui place au coeur de ses projets la parole de chacune et chacun d'entre vous.

Les Maisons pour tous et le réseau de bibliothèques au service des jeunes et des familles

Même si les portes restent principalement closes en cette période exceptionnelle, c'est une ambiance conviviale et chaleureuse qui règne au sein des Maisons pour tous. Car il est encore permis de maintenir l'accueil des jeunes le soir ! Après le collège, les équipes se retrouvent pour échanger et contribuer à l'aide aux devoirs. La radio Rol-Tanguy ne prend, quant à elle, pas congés ! Manon, animatrice de la structure reçoit chaque semaine, depuis le début du mois de février,

des invités pour aborder des sujets d'actualité. Les Maisons pour tous, c'est aussi une grande famille qui parvient à faire participer les parents dans la construction du lieu, à travers la mise en place d'activités, de séances d'accompagnement des parents et autres cessions d'échanges. Les jeunes Stéoruellans sont attachés à l'accueil qui leur est réservé. Ils n'ont qu'une envie : reprendre, dès que possible, les projets collaboratifs entrepris.

La bibliothèque du Chat Perché s'ouvre à tous les publics en aménageant de nouveaux espaces conviviaux pour tous ses publics. La bibliothèque Colette Vivier a décidé de mettre en avant les "Petits bonheurs" des enfants, à travers une exposition réalisée avec les classes et les groupes A'tempo sur les temps périscolaires. Entre histoires pour les tout-petits, nouveautés littéraires et musicales, expositions et ateliers créatifs, le réseau de bibliothèque de Saint Jean de la Ruelle reste ouvert à toutes et tous !

Renforcer le lien intergénérationnel

La crise sanitaire Covid-19 a contraint la ville à la fermeture provisoire du Clos de la Jeunette, espace intergénérationnel situé place Edith Piaf. La municipalité a engagé des temps de concertation autour de réflexions innovantes afin de développer le lien intergénérationnel entre seniors et jeunes générations.

Transports

Orléans Métropole rembourse aux étudiants une partie de leur abonnement TAO



Très sensibles à la situation actuelle des étudiants, Orléans Métropole et ses communes ont souhaité leur venir en aide en cette période de grande précarité. Aussi, sur proposition du Président d'Orléans Métropole, Christophe Chaillou, et en accord avec l'ensemble des maires des 22 communes du territoire, l'équivalent de 3 mois d'abonnement au réseau de transports TAO sera ainsi remboursé à l'ensemble des étudiants orléanais usagers des réseaux bus et tram, dans la limite de 3 mois et sur la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 janvier 2021 inclus.



+ d'infos

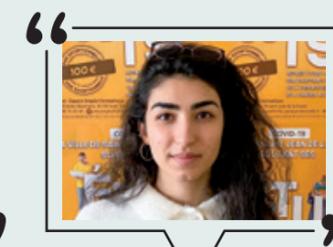
Les étudiants qui souhaitent bénéficier de cette exonération doivent se signaler auprès de Keolis Métropole Orléans avant le 30 avril 2021 et présenter une carte étudiante valable pour l'année 2020-2021. Cette mesure représente en moyenne un allègement des charges au titre du transport de l'ordre de 60 € par étudiant.

Les demandes sont accessibles via <https://www.remboursement.reseau-tao.fr>

3 Questions à :



Olivia Maigre-Bellizio
Adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la jeunesse



Esra Cakir
Conseillère municipale en charge du Conseil de la Jeunesse, du climat et des solidarités

→ L'éducation à la citoyenneté à Saint Jean de la Ruelle, c'est quoi ?

Olivia : Le projet de la ville est de réaffirmer l'engagement de la collectivité auprès des jeunes. C'est faire en sorte que nos enfants et nos jeunes puissent être acteurs et réfléchissent sur leur futur engagement citoyen. L'action de Saint Jean de la Ruelle s'inscrit dans une démarche plus large, métropolitaine et régionale.

« Prendre la jeunesse comme une solution ».

Esra : C'est donner la parole aux jeunes, leur donner la possibilité de participer et mener des actions. C'est un développement personnel, se sentir grandir en œuvrant au quotidien.

→ Cela passe aussi par le renforcement du lien intergénérationnel ?

Olivia : Oui c'est aussi un engagement de la ville. Le travail intergénérationnel ne va pas toujours de soi. Les modes de communication sont imparfaits, il faut alors les appréhender. Cela passe par le partage de valeurs essentielles : l'engagement, l'échange, la mixité, l'égalité. Il faut faire société pour avancer : faire se rencontrer les familles, trouver des lieux ou les générations apprennent l'une de l'autre. C'est le projet qui est mené dans le cadre de la réouverture prochaine du Clos de la Jeunette.

→ Quels outils et quelles structures au service de l'éducation et de la citoyenneté ?

Olivia : Aujourd'hui, c'est quelque chose qui existe dans les Maisons pour tous où le travail collectif favorise l'intergénérationnel. Par exemple, la collecte de jeux solidaire de cet hiver c'est de la citoyenneté et de la solidarité. « C'est faire le pas de côté qui nous permet d'intégrer l'autre ».

Esra : C'est compliqué en ce moment, à cause de la crise sanitaire mais de beaux projets sont en préparation. À la rentrée 2021, la municipalité va mettre en place le nouveau Conseil des jeunes pour le climat et la solidarité (CJCS). Il sera chargé de débattre et de formuler des propositions pour répondre aux défis de demain. Pour y avoir moi-même participé en 2018 lors des ateliers « Parlons Jeunesse », on se sent vraiment écouté. J'aimerais que d'autres jeunes puissent ressentir ça et se sentir utile pour notre ville.

Olivia : L'appel à projet citoyen, qui verra le jour au dernier trimestre 2021 a pour objectif de faire participer les citoyens au processus de décision. L'idée est de faire en sorte que les citoyens imaginent un projet jusqu'à sa mise en œuvre. À long terme, de nouvelles Assises de la Jeunesse verront également le jour à l'horizon 2022, co-construite avec les jeunes.

Rencontre avec Vera et Etienne, jeunes volontaires européens



Vera et Etienne ont seulement 19 ans mais ont la furieuse envie de découvrir le monde et construire leur avenir hors des sentiers battus. Diplômés, en Allemagne, de l'équivalent du baccalauréat français en juin 2020, ils ont décidé de ne pas prendre tout de suite le chemin de la faculté. Ils ont décollé pour le Loiret le 1^{er} octobre 2020, après une candidature auprès du Corps Européen de Solidarité.

Liés par un contrat entre la ville de Saint Jean de la Ruelle et le Centre régional information jeunesse (CRIJ), Etienne et Vera interviennent dans diverses structures. Ils sont présents deux après-midi par semaine dans les écoles de la ville sur les temps périscolaires, et mettent en place des projets avec le CRIJ et dans les Maisons pour tous (MPT). Au sein des maisons de quartier, ils participent aux ateliers, essaient de faire le lien avec les habitants, accompagnent les agents et éducateurs sur le terrain et ne cessent jamais d'observer afin de proposer de nouveaux savoir-faire.

Vera, que l'on retrouve davantage au Nord de la commune, met actuellement en place un espace de tranquillité pour les filles. Elles pourront s'y retrouver sur des temps calmes quand la situation sanitaire le permettra. Etienne, davantage au Sud, est au studio de musique où il y accompagne quelques garçons dans la production musicale.

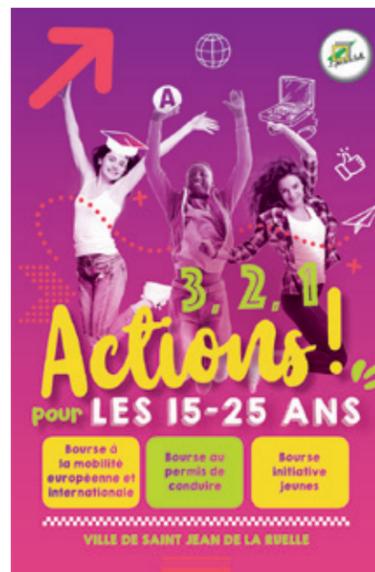
Leur objectif personnel était de grandir à travers une nouvelle expérience, découvrir un nouveau pays et sortir de leur quotidien. Dans un français presque parfait, ils disent être heureux d'être ici et de pouvoir mener à bien leurs missions malgré la situation sanitaire.

Ils retrouveront le sol allemand à la fin du mois de juillet 2021 pour peut-être commencer leurs études à la rentrée suivante. D'ici là, de nombreux projets et de nouveaux moments de partage les attendent à Saint Jean de la Ruelle.

3 bourses relatives à la mobilité et à l'initiative citoyenne à la disposition des jeunes de la ville

Soucieuse de s'adapter aux besoins et aux ambitions des jeunes et de leurs familles, la Ville a ouvert, à l'automne 2018 un large espace de dialogues et de débat dans le cadre des rencontres « Parlons Jeunesse ». À la suite de ces rencontres, des ateliers de concertation, conduits par l'Espace Emploi-Formations de Saint Jean de la Ruelle, se sont constitués avec les jeunes. Parmi les 10 engagements retenus par le Conseil Municipal en mai 2019, 3 mesures concrètes relatives à la mobilité et à l'initiative citoyenne ont été mise en place pour les 18-25 ans :

- ▶ **La bourse à la mobilité**
4 bourses ont été attribuées depuis son lancement en 2019.
- ▶ **La bourse au permis de conduire**
189 bourses ont été attribuées depuis son lancement en 2009.
- ▶ **La bourse initiative jeunes**
95 bourses ont été attribuées depuis son lancement en 2002.



+ d'infos

Espace Emploi-Formations
75, rue Charles-Beauhaire - 02 38 79 33 49
pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr



ZOOM
SUR LE
TICKET SPORT

Le ticket Sport

À Saint Jean de la Ruelle, les vacances, à l'exception de celles de Noël, sont l'occasion pour les enfants de faire du sport en découvrant de multiples disciplines tous les jours pendant une semaine.

La ville de Saint Jean de la Ruelle a mis en place différentes formules afin de proposer des activités sportives aux enfants pendant les vacances scolaires. Et depuis maintenant une trentaine d'années, le Ticket sport permet aux enfants d'occuper leurs vacances le temps d'une semaine. L'objectif est de faire découvrir plusieurs disciplines sportives, d'enchaîner les activités et de créer du lien.

Cela a été le cas du 22 au 26 février 2021. Douze enfants âgés de 10 à 16 ans ont vu leurs journées être rythmées par le sport. Athlétisme, course, saut de haies, renforcement musculaire... le matin. Sports collectifs, frisbee, spike ball... l'après-midi! Les journées étaient bien remplies !

Du sport malgré les restrictions sanitaires

Il a fallu s'adapter aux restrictions sanitaires et afin de les respecter, les jeunes sportifs ont pratiqué des activités en plein air et n'ont pas pu s'adonner à des sports de contact comme le rugby. Malgré cela, les pratiques ont pu avoir lieu, être diversifiées pour le plaisir de toutes et tous, sous une météo particulièrement clémente.

Le mercredi 24 février, les cyclistes en herbe ont fait une sortie VTT. Les Bords de Loire étaient sur leur itinéraire et ils ont fait une halte à l'Île Charlemagne, sur laquelle s'est déroulée une course d'orientation.

Le sport phare de la semaine avait lieu le jeudi 25 avec une initiation au golf. Dans un cadre agréable, les jeunes sportifs

ont pu fouler le green de Marcilly-en-Villette tout au long de la journée.

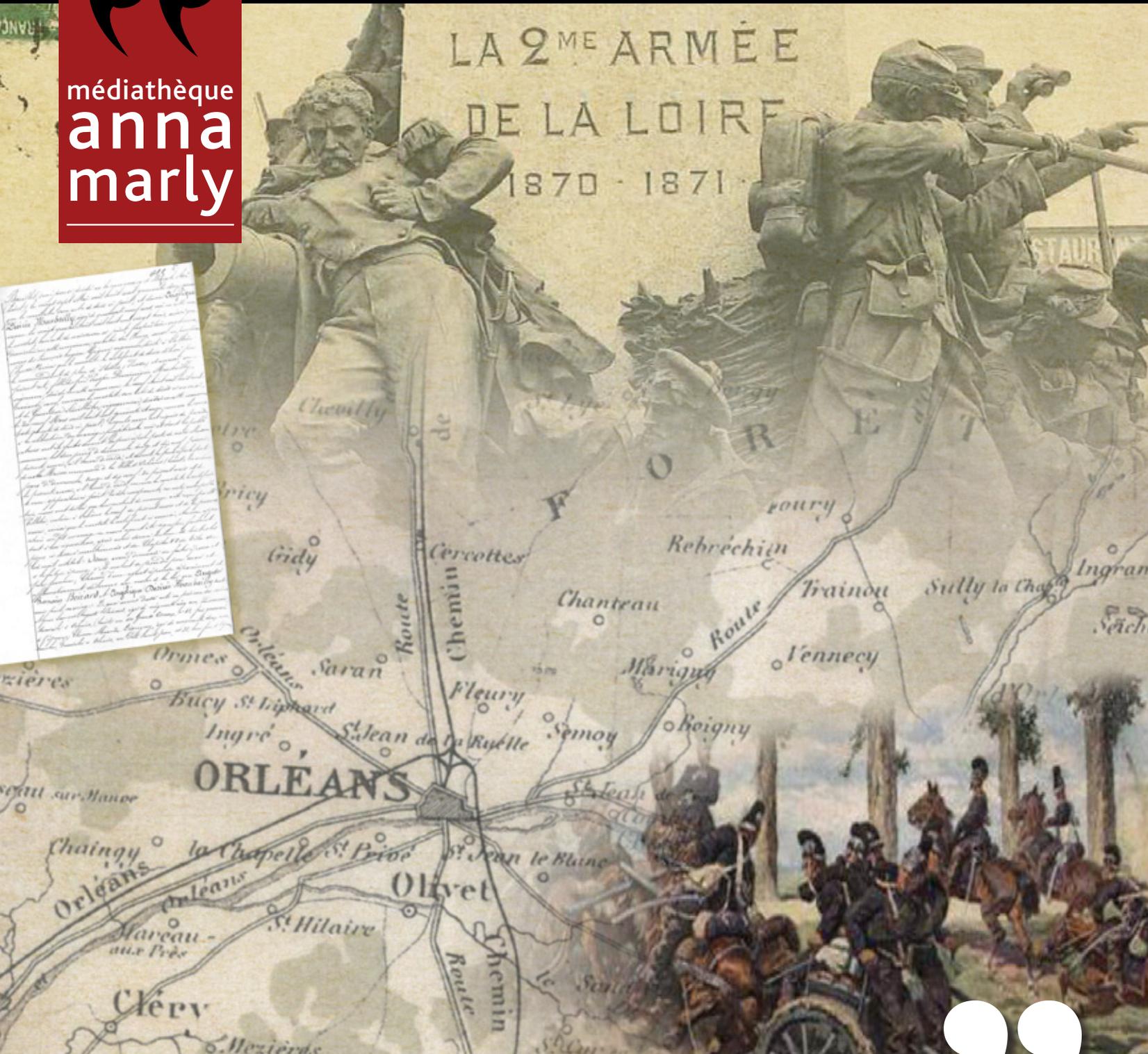
Au terme d'une semaine chargée, les vraies vacances et le repos ont pu commencer pour les sportifs !



Renseignements :

Tarifs : 25 €/semaine pour les Stéoruellans
50 €/semaine hors commune (selon les places disponibles)

Inscriptions auprès du Pôle Sports à la Maison de la Musique et de la Danse, rue Bernard-Million.
Tél. 02 38 79 33 42 du lundi au vendredi.



DU
1^{er}
AU
18
AVRIL
2021

LA GUERRE DE 1870

à Ormes, Ingré et Saint Jean de la Ruelle

EXPOSITION

«L'empire, c'est la paix». Cette phrase prononcée le 9 octobre 1852 à la chambre de commerce de Bordeaux par Louis Napoléon Bonaparte, «Prince Président» de la 2^e république est restée célèbre. Le 2 décembre 1852, l'Empire est rétabli ... Ce sera finalement la guerre qui entraînera la chute du second empire 18 ans plus tard.

MÉDIATHÈQUE ANNA-MARLY - 61, RUE CHARLES-BEAUHAIRE

Entrée libre
et gratuite

 mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr  @ bibsjrofficiel  02 38 79 03 67

 Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

